

Coopération décentralisée avec Bistrita (Roumanie) - Échange entre l'IUFM de Franche-Comté et le Collège National Andreï Muresanu - Subvention à l'IUFM

M. MAIRE, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Dans le cadre du jumelage entre Besançon et Bistrita, la Ville de Besançon a soutenu le projet 2004-2005 d'échange de stagiaires entre l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de Franche-Comté et le Collège National Andreï Muresanu de Bistrita.

Le projet se poursuit en 2005-2006 avec deux actions coordonnées :

- participation de professeurs des écoles stagiaires de l'IUFM à des stages dans un lycée roumain dans le cadre de la formation initiale,

- participation de professeurs titulaires roumains du Collège National Andreï Muresanu à des stages à l'IUFM dans le cadre de leur formation continue.

Ces stages constituent une véritable richesse pour les participants : découverte de systèmes d'enseignement et d'éducation différents, ouverture à d'autres modes de pensée. En outre, leur qualité pédagogique a permis qu'ils soient validés par l'ensemble des institutions partenaires (Inspection Académique, Rectorat, Inspection Régionale).

Le programme 2005-2006 prévoit la participation à ces échanges de 11 stagiaires français et de 13 stagiaires roumains.

Sur avis favorable unanime de la 5^{ème} Commission, le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution à l'IUFM d'une subvention de 2 750 € permettant de compléter la participation de l'IUFM et l'apport financier personnel des stagiaires.

En cas d'accord, la dépense de 2 750 € sera imputée au chapitre 65.04/65731.5025 CS 00400 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 65.04/6574.5025 CS 400.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. le Maire et Mme TETU n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 20 mars 2006.